

Parking sur les bords de Seine à Bois-le-Roi : sur la D115 direction Chartrettes prendre à droite, juste avant le pont, le quai Olivier Métra et se garer sur le terre-plein à gauche à hauteur du carrefour avec la rue François Aussavis (à environ 800m du pont). Remonter la Seine par la rue de l'Île St Pierre prolongeant le quai, continuer en face puis à droite par la rue Demeufve puis à gauche dans un carrefour en T par la rue Castellani devenant chemin de Samois puis route de Sermaise à Samois jusqu'à la D116. La traverser et continuer en face rue de Courbuisson (maison forestière) conduisant au centre de Samois en prenant toujours en face : rue St Loup, rue du Coin Musard (église St Hilaire-St Loup : tour du clocher XIe, chœur XIIe, nef principale et collatérale XIVE siècles), rue du Bas Samois pour arriver sur les bords de Seine vers un petit port fluvial (km 5,6).

Belles maisons dans ce haut lieu de villégiature durant la 1^{ière} moitié du XXe siècle (Django Reinhardt y séjourna de 1951 à sa mort en 1953 à 43 ans). Remonter la Seine en rejoignant tout de suite sur l'île du Berceau. Après l'île continuer environ 400m sur le quai et prendre à droite un escalier (montée de Théroouanne). En haut de l'escalier tourner à gauche sur le GR2. Le suivre à flanc de coteau jusqu'au pont de Valvins, traverser la Seine puis quitter tout de suite le GR2 pour un PR en tournant à gauche promenade Stéphane Mallarmé (musée) le long de la Seine. Continuer sur près de 3 km jusqu'à Héricy (face à l'île aux Barbiers) ; tourner à droite (PR) rue du Fossé Chevalier et atteindre l'église (km 11,8).

Continuer par la rue de la Fontaine du Saut en passant sur la voie ferrée puis, toujours sur le PR (chemin du Cormier), rejoindre le GR de Pays Thibaud au pt.93. Le prendre en face, descendre sur la D107, quitter le GR pour suivre le PR à gauche. Traverser le ru de la Gaudine et prendre 2 fois à droite le PR pour remonter sur le plateau (pt.95). Continuer sur le PR : à gauche la route de la vallée Creuse puis traverser la D47 (point de vue peu après) et continuer en bordure de plateau jusqu'à Fontaine-le-Port. Traverser le village sur le PR : rue de la Forêt, rue des Sablons, à droite rue de la Coudre et tout de suite à gauche chemin des Chasses. Avant le ru du Châtelet prendre à gauche la sente de l'Hermitage pour atteindre l'église (km 19,0).

Suivre le PR jusqu'aux bords de Seine, la traverser et prendre tout de suite à droite un sentier longeant le fleuve et une série de petits étangs (iris jaunes en juin). Continuer ainsi jusqu'au parking.